



# En direct du CE !!

## Compte Rendu du CE du 04/05/2010

### Plan de charge à fin mars

Au global l'avancement est en phase avec les prévisions.

Peu d'heures d'EAF (-1500 heures par rapport aux prévisions) ont été consommées.

La priorité est donnée aux études MEDUSE.

Pour DMP : L'avancement est de 24,4% pour 27,5% théorique.

Il y a eu plus d'études vendues que prévu à SME Environnement.

Pour DPS :

- L'avancement est de 28,8% pour 27,5% théorique.

Le gros problème reste la signature du futur marché MEDIUM.

Attendue au 1<sup>er</sup> juin elle pourrait intervenir seulement au 1<sup>er</sup> juillet voire au 1<sup>er</sup> août.

En conséquence le manque d'activité serait géré :

- par la réalisation des activités relatives aux autres études,
- par des actions types qualité /sécurité (notamment l'avancement des EST),
- par la programmation de nombreuses formations en juin.

Cependant pour compléter ces mesures qui ne suffiront pas à combler le manque d'activité ( dans le cas ou le marché MEDIUM

n'est pas signé au 1<sup>er</sup> juin ), les salariés devront prendre :

→ 3 jours de congés en juin, au choix CP, RTT, CET par journée ou ½ journée si signature au 1/07.

→ 2 jours en plus de la fermeture en juillet si signature au 1/08.

La direction nous annonce que cette mesure s'appliquera à tous les salariés !! A voir ?

### Effectif à fin mars:

Nous sommes 222 salariés inscrits à fin mars.

Poste en attente à BCFB : 1 personne de Structil doit arriver fin août.

Poste au labo feu : en cours de recrutement (1 CDD sera recruté en attente d'une mutation en fin d'année).

Technicien fluide 1 candidature d'ISO-CHEM

Le poste d'opérateur formulation est mis en attente pour l'instant.

### JOURNEE de SOLIDARITE :

1 jour de RTT sera retiré automatiquement en mai.

### Rapport Médical :

Présentation par le médecin du travail du rapport médical.

Les chiffres concernant le nombre de personnes soumises à surveillance médicale pour risques physiques ne nous semblent pas en adéquation avec la réalité du terrain :

Exemple :

- Charges lourdes : 2 personnes
- Radiation laser : 4 personnes

Nous demandons à ce que ce point soit revu.

### Présentation du BILAN SOCIAL :

#### Quelques chiffres :

-50% du personnel cadre et 57% des AM ont plus de 50 ans.

-63% des formations ont été suivies par les cadres contre 33% par les AM (lié en partie à l'embauche importante de cadre).

- Nombre de jours mis en CET : + 15% en 2009 par rapport à 2008.

#### Rapport des commissions

#### VACANCES :

Le CE a voté les dispositions suivantes pour les prochains voyages 2011 :

- Plafond de subvention 1400 euros
- Plafond subvention supplément chambre individuelle : 250 euros
- Paiement étalé en 10 fois en CB et en 5 fois en chèque.
- 50% du montant total payé avant le départ
- En cas d'augmentation des tarifs (taxe aériennes carburants...) avant le voyage, le CE prendra le supplément à sa charge.

Les séjours se dérouleront :

- En Italie : (10j / 9 nuits) aux vacances scolaires d'avril 2011 et juin 2011 Coût 1400 euros (pension complète)
- Croisière Grèce/Croatie : du 19 au 28 avril 2011 Coût 1800 euros (pension complète)
- Ile Maurice : 9j / 7 nuits- Vacances scolaires d'avril 2011- Coût 1600 euros (1/2 pension) Possibilité de 3 jours supplémentaires (1900 euros)

#### LOISIRS :

-sortie KARTING –Inscription en cours.

-53 personnes sont inscrites à la sortie de Provins le samedi 12 juin.

#### ENFANCE

62 personnes sont inscrites à la sortie arbre de Noël le samedi 04 décembre 2010.

Il reste quelques places.

#### Centre Charlie Chaplin

La cours devant le bâtiment va être refaite début juin (durée des travaux 3 semaines).

## **Dernières nouvelles !!**

**Vendredi 07 mai, l'assemblée de grévistes à Saint-Médard a voté la fin du conflit qui a agité le site ces 5 dernières semaines.**

### **Ce qui a réellement été obtenu par la lutte pour l'ensemble de SME:**

Un rajout de 150 € (18,75 €/mois) sur le plancher de la prime annuelle à partir de mai 2010 qui se traduira obligatoirement par un rajout de 200 € aux 150 € (29,16 €/mois) sur les autres années.

Nous demandons une somme qui rajoutée aux 1 % d'augmentation générale totaliserait 65 €, nous sommes donc loin du compte.

Pour ceux qui choisiront la mensualisation de l'augmentation de la prime annuelle octroyé par l'accord signé plus ce rajout, une ligne supplémentaire viendra s'ajouter sur le bulletin de salaire.

Cette mesure porte le plancher de la prime annuelle à 2450 € (2650 € à partir de 2011) pour les ouvriers/employés et 2750 € (2950 € à partir de 2011) pour les AM.

Ceux qui atteignaient déjà cette somme ne sont donc pas concernés.